

LES PLAQUES DE FOYER

Par le Comte DE MARSY

Voici l'hiver qui nous arrive, et avec lui le moment où le soir chacun se groupe autour du foyer. Mais, hélas, trop souvent aujourd'hui, ce foyer, dont on aime à raviver la flamme, en tourmentant à coups de pincettes les buches ou les tisons, n'est plus qu'un vain mot; les cheminées portatives comme la *Salamandre*, dans lesquelles on n'aperçoit le feu qu'à travers un grillage garni de feuilles de talc, l'ont supplanté, et plus souvent encore, le triste Choubersky, que ne réussissent pas à égayer ses immenses affiches-réclames, avec la *Cigale et la Fourmi* et même les calorifères, thermosyphons et autres modes de chauffage aussi désagréables que peu visibles.

Et quand nous avons des cheminées où le vieux bois de nos forêts brûle encore à l'air libre, n'est-ce pas toujours dans d'étroits et mesquins foyers dont on distingue à peine le fond. Aussi, ne voyons-nous plus maintenant ces belles plaques de cheminées en fonte, ces *taques* pour leur donner leur nom propre, dont les sujets, éclairés par la lueur que projetaient les quartiers de bois placés sur les landiers de fer forgé aux hautes figures de guerriers ont encore bercé notre enfance.

Les plaques de foyer ne sont plus aujourd'hui que de simples lames de métal laminé ou fondu, et on ne se donne plus la peine de les décorer

de sujets comme on l'a fait pendant les trois ou quatre derniers siècles.

Avant que ces derniers spécimens d'un art qui tend à disparaître aient été, brisés en morceaux, jetés dans les fourneaux des fondeurs, qui les remettront en circulation sous forme de cuisinières flamandes ou de conduites de gaz, cherchons à en conserver le souvenir, et essayons de décrire ceux que renferme encore notre pays.

Depuis une vingtaine d'années, on a commencé à s'occuper de ce travail dans quelques parties de la France, dans celles surtout qui, comme la Lorraine, ont possédé de nombreux hauts-fourneaux et ont été des centres de production et d'exportation.

Les plaques armoriées seules semblaient d'abord offrir quelque intérêt, à cause des blasons dont elles étaient décorées.

Aujourd'hui quelques amateurs ont eu l'idée de rechercher toutes les taques et de leur donner place dans des musées. Le musée lorrain de Nancy en renferme une série considérable, le musée Carnavalet à Paris en a recueilli un certain nombre : celui de Bar-le-Duc voit, chaque année, le noyau réuni par M. Maxe-Verly s'augmenter et le rapport sur les acquisitions de 1892 ne comprend pas moins de 18 nouvelles plaques entrées dans cette collection; Angers, Longwy, également, en possèdent quelques-unes. Nous devons dire de suite que c'est dans les pays où les forges et les fonderies ont été nombreuses, et notamment en Lorraine, qu'on a recueilli les plus variées et les plus intéressantes de ces taques.

Indépendamment des musées que nous venons de nommer et d'un certain nombre d'autres dans lesquels les plaques de foyer n'ont pris place qu'à titre exceptionnel, nous devons citer un savant collectionneur, M. le comte de Reiset, qui en a réuni un grand nombre dans sa belle habitation du Breuil-Benoît, près de Dreux et en a tapissé les murs extérieurs d'un des bâtiments.

Un amateur luxembourgeois en possède également près de cent vingt.

Nous ajouterons qu'une collection considérable de modèles en bois ayant servi à exécuter les moules en sable dans lesquels sont coulées les plaques de foyer, est encore conservée aux usines de Conches, dans l'Eure. Cette série fort nombreuse, que nous avons vu figurer dans une exposition rétrospective à Conches en 1888, s'étend de la fin de Louis XIII à la Révolution et renferme les sujets les plus variés depuis les écussons royaux jusqu'au Temple de l'Amour et à la Prise de la Bastille.

Les dates les plus anciennes que l'on remarque sur les plaques de cheminée sont du milieu du xvi^e siècle (forges de Cousance, 1543). Mais il y a évidemment de ces plaques qui furent décorées et fondues avant l'époque où on y mit soit la date, soit même parfois le nom du fondeur ou le lieu de la fonderie; les premières paraissent remonter à la fin du xv^e siècle.

M. de Rivières a rencontré une plaque antérieure à cette date, mais elle est en grès et décorée seulement d'une croix de Malte et de quelques ornements.

Dans plusieurs articles publiés dans la *Lorraine-Artiste*, dans le *Bulletin monumental* et dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, un de nos correspondants, M. Léon Germain a fait connaître un assez grand nombre de ces curieux monuments et notamment diverses taques aux armes de Charles-Quint et des ducs de Lorraine.

A côté de ces plaques épaisses, au sujet fortement modelé, et dont la partie supérieure est souvent de forme cintrée ou pentagonale, destinées à former le centre-cœur des cheminées, M. Léon Germain a été amené à constater l'existence de plaques plus minces, au sujet de peu de relief, généralement de forme carrée ou rectangulaire et portant des échancrures ou des traces d'attaches. Il a reconnu et pu constater par des

exemples encore existant en Allemagne et en Suisse que ces objets ont servi à recouvrir des fourneaux ou des poêles en fonte, dont on faisait surtout usage dans ces deux pays ainsi qu'en Hollande. L'une des plus intéressantes de ces plaques a été publiée par lui dans le *Lorraine-Artiste*. Au-dessous des armes de Salm, accostées de deux couples de danseurs dans le goût flamand, on y remarque un médaillon rond, représentant une scène de banquet, et sur lequel M. le pasteur Dannreuther a reconnu la *confusion d'Aman*, lorsqu'Esther dénonce à Assuérus l'indignité de son favori.

Un architecte fort érudit, M. César Daly, publiait, il y a vingt-cinq ou trente ans, une brochure intitulée : *Ce qu'une grille en fer peut apprendre de l'histoire du XVIII^e siècle*, les collectionneurs de taques iront aussi loin et plus loin que César Daly, car ils reconnaissent, grâce aux armoiries et aux sujets qui y sont figurés, non seulement le nom du propriétaire, mais ses opinions religieuses et ses préférences politiques.

« Le choix des scènes ou des personnages représentés n'était pas arbitraire, écrivait-il y a une dizaine d'années M. Bretagne ; il s'inspirait des goûts du propriétaire, de sa profession, de son caractère, en rappelant le plus souvent les souvenirs de sa famille ; quelquefois la composition est allégorique, et alors le feu, comme de raison, y joue le rôle principal ; d'autres fois, par un de ces jeux de mots qui étaient dans l'esprit de l'époque, il n'y a en scène d'autres feux que ceux de l'amour ; ainsi des plaques représentent, de manière différente, l'uné, Hercule filant aux pieds d'Omphale, une autre, l'Amour armé de son arc et de ses flèches .. »

Retraçant les divers sujets reproduits sur les taques, M. Léon Germain nous les montre d'abord à la fin du xv^e siècle, dans la forme pentagonale et portant comme sujets des saints debout ou des emblèmes héraldiques, d'une facture assez barbare et d'un relief peu accusé.

« Le xvi^e siècle, ajoute-t-il, offre de très belles et majestueuses taques héraldiques, ordinairement rectangulaires et à fort relief. Les scènes religieuses et les emblèmes sont en nombre inférieur; la mythologie fait son apparition... Les xvii^e et xviii^e siècles continuent la tradition du précédent, mais peu à peu le dessin perd de sa vigueur; le relief diminue; la mythologie tient une plus large place; le rectangle de la plaque coupe ses pans supérieurs ou s'orne d'un fronton circulaire. Vient l'époque Louis XV avec ses rocailles souvent d'un dessin charmant, puis celle de Louis XVI, avec ses nœuds et ses gracieuses guirlandes... Pendant la période révolutionnaire, on trouve des plaques avec des sujets patriotiques et depuis, Napoléon et quelques-uns de ses maréchaux ont fourni, il y a un demi-siècle, des motifs aux fondeurs, au moment où, après 1830, on vit l'Épopée impériale jouir d'un regain de popularité.

Très nombreuses sont, parmi les taques des xvi^e et xvii^e siècles, celles qui ont une origine protestante et proviennent soit de la Hollande et de l'Allemagne, soit de l'Alsace et de la Suisse.

De la Lorraine, l'étude des taques vient de passer dans le Midi et M. le baron Edmond de Rivières, ancien président de la Société archéologique du Midi de la France, a publié tout récemment une fort curieuse brochure dans laquelle il a reproduit une conférence faite par lui à une des dernières séances de la Société archéologique du Tarn.

Après avoir décrit des plaques recueillies un peu partout dans le Nord de la France, à Paris, en Belgique, etc., et signalées dans des travaux imprimés ou dans des catalogues de musées, notre savant confrère a donné un inventaire des plaques rencontrées par lui dans le Languedoc et la Gascogne, plaques dont un certain nombre par suite d'un fait dont nous n'avons pas encore l'explication, représentent les armes d'Angle-

terre, l'effigie équestre de Charles I^{er} et des sujets allégoriques de l'histoire d'Angleterre.

Ces plaques sont-elles d'origine anglaise, apportées comme lest par des navires sur les côtes de l'Océan et dispersées en France, alors qu'après la Révolution elles ne pouvaient plus être vendues sous le Protectorat de Cromwell, où, au contraire, sortent-elles des fonderies de l'Aveyron et du Tarn et sont-elles restées dans le pays à un moment où leur exportation n'était plus possible. C'est un problème à résoudre et le travail dont nous signalons l'intérêt en offre plusieurs autres encore.

Il y a deux plaques dont nous recommanderons la recherche aux amateurs, à cause de leur intérêt historique, mais qu'ils n'arriveront sans doute jamais à rencontrer. La première est celle de la chambre de Madame de la Popelinière, par laquelle le maréchal de Richelieu venait voir sa maîtresse et dont le secret fut découvert par Vaucanson; la seconde est celle derrière laquelle étaient cachés, à Nantes, la duchesse de Berri et ses compagnons et qu'ils durent ouvrir pour éviter d'être brûlés ou tout au moins asphyxiés.

M. de Rivière a proposé un classement pour les plaques d'après les sujets qu'elles représentent et nous l'adopterons provisoirement, en subdivisant seulement une des séries qu'il nous propose.

- 1^o Sujets mythologiques;
- 2^o Sujets tirés de la Bible ou de l'Évangile;
- 3^o Sujets de sainteté;
- 4^o Plaques armoriées;
- 5^o Chiffres, emblèmes, légendes;
- 6^o Sujets divers.

Il y a quelques années Compiègne possédait un grand nombre de plaques armoriées, pour la plupart aux armes de France ou aux emblèmes de la Royauté.

Ces plaques destinées aux maisons royales avaient un caractère particulièrement artistique.

Sous Henri II, c'est un fondeur de Saint-Dizier, Clerget qui avait été chargé d'en fournir pour le Louvre et il avait reçu 200 livres pour la fourniture de ces contre-cœurs.

Sous Louis XIV, nous voyons le premier des Caffieri (Philippe), exécuter les modèles en bois de ceux du Louvre (1665), des Tuileries (1666) et de Versailles (1672), dont l'exécution fut confiée au maître fondeur Blondet.

Beaucoup de ces plaques ont disparu, mais il en existe encore une quantité suffisante pour qu'il soit possible d'en faire une étude qui viendrait apporter un contingent utile au travail d'ensemble entrepris par notre confrère M. Léon Germain.

C'est pour ce travail que nous venons solliciter le concours de nos confrères les priant de vouloir bien nous signaler les plaques qu'ils connaissent, en indiquant : 1° l'endroit où elles se trouvent; 2° leur sujet; 3° leur dimensions et 4°, lorsqu'ils le pourront, leur date qui figure parfois sur les plaques et le nom du fondeur ou de la fabrique.

Dans une prochaine séance, nous donnerons un premier dénombrement des plaques que nous aurons pu, grâce à leur concours, recueillir à Compiègne et aux environs, en attendant qu'il nous soit possible de former au Musée une série de ces petits monuments.

Un archéologue disait que trois objets de même nature suffisaient pour en commencer une collection. Le musée Vivenel possède déjà deux plaques aux Armes de France dont l'une est datée de 1672. Quand nous aurons la troisième, la collection sera en bonne voie.